

COLLOQUE 2012

sous la présidence d'honneur de
Monsieur Thierry ROY, Premier Président
et de
Monsieur Jean-François PASCAL, Procureur Général
de la Cour d'appel de Reims

organisé par la
Compagnie des Experts de Justice
près la Cour d'appel de Reims

en clôture du Diplôme d'Université
de formation à l'expertise de justice



Déontologie et responsabilité de l'expert de justice

vendredi 13 avril 2012 de 9 H. à 17 H.
à l'hôtel de la Paix
9 rue Buirette
Reims

Renseignements :

Professeur Mary-Hélène BERNARD
Présidente de la Compagnie des Experts près la Cour d'appel de Reims
mhbernard@chu-reims.fr
Site de la compagnie : <http://www.cejpcar.org/>

PROGRAMME

9 H 00 : Accueil des participants – Café de bienvenue

9 H 30 à 10 H 15 : Déontologie de l'Expert de Justice
Monsieur Bernard VALETTE, premier président honoraire CA Reims

10 H 15 à 11 H 00 : Conflits d'intérêts ?
Monsieur Jean-Luc FIOUX, expert agréé CC, Pdt CNEJ transports

11 H 00 à 11 H 45 : Le statut de l'expert de Justice
Monsieur Dominique LENCOU, président du CNCEJ

Apéritif et déjeuner à l'Hôtel de la Paix

14 H 00 à 14 H 45 : Le « dit » et le « non dit » au cours de l'expertise
Monsieur Bernard PECKELS, rédacteur en chef - revue « experts »

14 H 45 à 15 H 30 : Aspect philosophique de la déontologie de l'expertise
Monsieur Gérard LEMARIE, philosophe Reims

15 H 30 à 16 H 15 : Eléments de jurisprudence : point de vue de l'assureur
Monsieur Jean-Claude AMELINE de « SophiAssur »

16 H 15 à 17 H 00 : Responsabilité de l'expert : point de vue de l'avocat
Maître Philippe BLONDEL, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation

----- Bulletin d'inscription à renvoyer avec votre chèque par la poste à Compagnie de experts - maison de la vie associative - 122bis rue du Barbâtre - 51100 REIMS -----

Votre nom, votre profession :

Vos coordonnées :

Email :

Téléphone :

Question particulière que vous souhaiteriez poser :

Montant de l'inscription : - tarif réservé aux membres de la compagnie à jour de leur cotisation: 70 €
- tarif normal : 120 €
à régler par chèque libellé à l'ordre de la Compagnie des experts de Reims